

Difficile de ne pas être de mauvaise humeur. D'abord parce que cela fait longtemps que les scandales, dans tous les groupes à but lucratif (et pas seulement les deux plus gros), sont sur le devant de la scène.

Il y a un an plusieurs morts par étouffements consécutifs à une intoxication alimentaire dans un établissement du groupe Korian proche de Toulouse. Ou bien en 2017 cette

grève de cent jours des aide soignantes des Opalines, dans le Jura. C'était il y a cinq ans mais les soignants disaient déjà « On ne les met pas au lit, on les jette. » Un cuisinier, en caméra cachée, avait témoigné sur les recettes « adaptées » pour davantage de profit et sur le rationnement des denrées.

Le groupe en question avait revendu des supermarchés pour investir dans des EHPAD : indication du niveau de profit.

Quelle hypocrisie et comment peut-on considérer que le profit peut rendre un service humain de qualité, quand la clientèle est fragile et captive parce qu'elle n'a pas de réelles possibilités de « changer de crèmerie » et de faire jouer la concurrence.

Pourtant, la patronne du groupe Korian, Sophie Boissard, a déclaré le 17 février devant les députés, sans vergogne : « *Oui, nous sommes une entreprise, et oui nous devons avoir une activité profitable, je l'assume, c'est la*

condition sine qua non pour investir ». Précisons qu'en dehors des investissements, le groupe en question a versé 30 millions d'euros à ses actionnaires et que ses dirigeants sont sûrement grassement payés puisque le directeur d'Orpéa touchait un million par an, plus des actions.



Dans le Lot, une seule EHPAD Orpéa. Il existe des établissements privés non lucratifs (gérés par des associations ou des mutuelles) et surtout des EHPAD publiques, qui ne perçoivent pas davantage d'aides de l'État que le privé lucratif.

Ces établissements sont gérés, pour la plupart, par des CCAS ou des hôpitaux publics. Leur conseil d'administration est composé d'élus et de bénévoles permettant un contrôle citoyen qui a plutôt préservé ces structures des scandales du privé lucratif. Cependant, pour ces administrateurs bénévoles, les budgets sont toujours sur le fil du rasoir et il ne leur est pas facile de gérer comme ils le souhaiteraient avec des moyens limités.

Guy Réveillac

FSU.

24 Mars 2022

N° 107 : Janvier-Février-Mars 2022

EDITO : La guerre en Europe

Comment échapper à cette actualité brûlante et désespérante ? Comment parler d'autre chose ...

Nous sommes tous sous le choc de cette actualité sidérante mais ce n'est pas le moment de faiblir et de laisser de côté nos combats syndicaux, bien au contraire.

Il existe un lien solide entre la paix et la démocratie, les valeurs que nous défendons, nos combats pour la justice sociale et territoriale, l'éducation, le respect et la solidarité.

Le citoyen, dans un État bienveillant qui respecte les droits de l'homme et prend soin de sa jeunesse en la traitant à égalité, en l'éduquant et lui ouvrant l'esprit, ne cède pas à la violence ni aux extrémistes. Une population éduquée n'est pas facile à bernier et ne cède pas aux sirènes du populisme, elle rejette la guerre et défend les principes démocratiques.

Dans ce modèle que nous défendons, les plus fragiles, les chômeurs, les aînés y sont respectés, la faiblesse n'y est pas une tare. Une société où les valeurs ne se réduisent pas à la finance a d'autres ambitions que d'obtenir des résultats, de soumettre, par la domination et la force.

Les Russes eux se retrouvent dans un engrenage fatal que beaucoup de faits pouvaient laisser entrevoir mais auxquels personne n'avait envie de croire.

Le responsable de ce désastre n'est pas un seul et unique homme, c'est le résultat d'un système où l'argent est roi, où les intérêts économiques dominent les valeurs sociales, un système où l'on ne peut plus s'exprimer ou manifester, où la presse, les médias sont sous contrôle d'un pouvoir de plus en plus personnel.

Alors notre combat syndical est de plus en plus nécessaire et cette actualité doit nous rendre plus forts dans nos convictions, ce combat nous avons désormais une raison de plus de le mener.

Anne Marie Bonhomme SNES—FSU



Page 1: Edito

Page 2 : Carte scolaire premier et second degré

Page 3 : Appréciation médiocre pour Julien Denormandie ; UEMA : unité d'enseignement en maternelle

Page 4: Orpea... Le carnaval des hypocrites



Fédération Syndicale Unitaire pour l'Éducation, la Recherche, la Culture—Bulletin de la section départementale de la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565229765 Mail fsu46@fsu.fr Directeur de la publication : Yves François Imprimé par nos soins Prix = 1 euro. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique des syndicats nationaux de la FSU 46. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès, ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565229765 Mail fsu46@fsu.fr N° ISSN 1268-0613 ; CPPAP : 1220S07627

Carte scolaire premier et second degré

Premier degré :

- **Fermeture d'une classe à l'école élémentaire de St Céré** (l'administration fait de plus l'économie d'une décharge complète de direction).
- **Ouverture d'un Equivalent Temps Plein pour l'augmentation des décharges de direction** (passage de 0,25 à 0,33 pour 8 écoles).
- **Ouverture d'une classe UEMA** (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme) pris sur les **moyens ministériels** sur la ville de Figeac.

La fermeture à St Céré est contestée par tous, élus et syndicats. Le DASEN a expliqué que le choix était mûrement réfléchi et difficile à prendre mais maintient sa décision.

Pour ce qui est des ouvertures provisoires (la FSU est pour des ouvertures définitives), les situations de tensions sont bien connues des services:

- **St Sozy** (pour la deuxième année consécutive) et le **RPI Dégagnac/Lavercaillère/Thédirac** où le positionnement d'un moyen est indispensable.
- Puis dans une moindre mesure : **St Géry/Vers, Flaujac/Aujols/Cieurac, L. Bénac elem Cahors, Sauzet, Barguelonne, Lacapelle Marival**

Le DASEN n'a pas annoncé ses décisions mais dit réfléchir sur 5 situations et non pas les 8. Il peut toujours les annoncer plus tard ou en fin d'année scolaire, car ces postes seront pris sur les moyens de remplacement et de titulaires départementaux.

A noter que ce dernier n'a pas de marge de manœuvre car il ne possède pas de réserve de moyens pour la rentrée en cas de situation nouvelle.

Voilà pour la carte scolaire de la rentrée 2022 qui, avec une dotation de 0 et en année présidentielle, ne pouvait qu'être à minima et avec le moins de vagues possible.

La FSU continue de penser que nous gérons la pénurie de postes sur l'académie (60 postes cette année, tous pour le 31) et qu'il n'y a aucune possibilité de mettre quelques postes dans les écoles chargées tout en maintenant un maillage correct du territoire. Aucune possibilité de rajouter quelques remplaçants alors qu'ils sont en plus accaparés par les postes provisoires... Pour nous il manque une dizaine de postes, et même avec 5 ou 6 on pourrait ouvrir un poste de remplaçant par circo et ouvrir dans les 2 écoles les plus chargées...

Pour ce qui est de la mesure de moins de 24 élèves en GS / CP / CE1, elle ne coûtera rien au DASEN mais bien aux collègues qui vont devoir enseigner dans des classes multi-niveaux chargées. La FSU revendique un maximum de 20 dans ce type de classes.

Second degré :

Nouvelle dégradation programmée Élections présidentielles ou pas, les préparations de rentrée se suivent et se ressemblent. Pour la 2e année consécutive l'ensemble des syndicats, la FCPE et les élus ont ainsi rejeté le projet de rentrée 2022. En effet, la coupe annoncée dans les moyens donnés aux établissements aurait pour effet concret dans beaucoup de collèges et de lycées des effectifs pléthoriques, des fermetures d'enseignements, de spécialité ou d'options, des suppressions de groupes de langues, de sciences, d'accompagnement personnalisé etc.

Accompagner les jeunes qui subissent depuis 2 ans des conditions d'apprentissage dégradées ? Quelle idée ! Le « quoi qu'il en coûte », c'est bon pour les entreprises, pas pour l'éducation nationale. Non, pour cette dernière il y a mieux, des innovations qui ne coûtent pas un centime (voire qui peuvent encore

permettre des économies) : regroupement d'établissements en réseaux, cours en visioconférence pour remplacer les professeurs absents ! Ces propositions alarmantes démontrent à la fois une méconnaissance totale de notre métier et un manque d'ambition pour l'éducation ; plus gravement encore, la volonté de laisser se dégrader les conditions de travail des élèves, les isolant encore plus dans le monde rural.

Entre la rentrée 2018 et la rentrée 2022, le Lot aura perdu près de 800 heures de dotation et 37 postes d'enseignants du second degré ! Certes, on ne peut nier la baisse démographique sur 5 ans (environ 200 élèves en collège, 400 en lycée), mais il aurait fallu en profiter pour améliorer le taux d'encadrement et mieux accompagner tous les élèves vers la réussite. Sans doute faut-il aussi se poser la question de savoir pourquoi il y a moins d'habitants dans le Lot. Est-ce que cela n'a pas à voir avec la dégradation de l'offre de santé ? Avec la fermeture des services publics en général ? Alors que la crise sanitaire a montré que les départements ruraux avaient une carte à jouer, ce n'est pas avec le repoussoir d'une éducation au rabais que notre département pourra regagner en attractivité. Il faut au contraire une offre éducative de qualité, laquelle passe aussi par des enseignants bien formés, mieux rémunérés et respectés, à l'opposé des déclarations récentes du président-candidat. Le débat électoral et démocratique exige des réponses à la hauteur des enjeux plutôt que de se complaire dans des propos insultants qui s'inscrivent dans de basses stratégies de racolage électoral.

Florence Cabrit. SNES—FSU



Enseignement agricole et maritime public Appréciation médiocre pour Julien Denormandie

En cette fin de quinquennat, comme à l'issue d'une année scolaire, il est temps de faire le bilan de l'action gouvernementale en matière d'enseignement agricole et maritime public. Un mandat marqué par des contre-réformes éducatives pour tout l'enseignement public dont nos formations agricoles. En moins de 5 ans, ils ont réussi à dégrader le diplôme du BAC général (limité à 3 spécialités dans l'enseignement agricole public) et du BAC technologique (en finançant l'Accompagnement Personnalisé à 50% en DGH*). Les réformes de ces deux diplômes font perdre la lisibilité de l'enseignement agricole et fragilise le recrutement des établissements agricoles.

Qu'en sera-t-il avec les prochaines réformes de la voie professionnelle avec le diplôme du BAC PRO et du BTS agricole ?

Ces contre-réformes ont été accompagnées par une baisse régulière du budget dans l'enseignement agricole et maritime public. Ces baisses n'ont pas épargné la Région Occitanie malgré des effectifs en hausse :

des moyens gérés au fil de l'eau et qui ne sont pas à la hauteur des besoins. Depuis 3 ans, les lycées doivent ainsi fonctionner avec un déficit moyen en DGH de 2 %, des suppressions de postes et une dotation en personnels insuffisante qui déstabilisent notre appareil de forma-

tion alors que les effectifs d'élèves/étudiant.es ont progressé de 4 % entraînant une augmentation des besoins de 2,6 % pour l'ensemble de la région.

une baisse de dotations horaires engendrant des refus d'élèves (le cas en 2nd CGEA au lycée La Vinadie à Figeac), des classes surchargées rendant difficiles les apprentissages et les conditions de travail pour les enseignants, des regroupements et des fermetures.

Ce sombre bilan est aussi la marche forcée vers la privatisation : création d'une école vétérinaire privée, soutien au projet ultralibéral « HECTAR » ou encore appui très clair aux ouvertures de classes dans l'enseignement agricole privé. Cela met en danger les établissements agricoles publics du Lot. Alors que le lycée agricole public du Montat ne remplit pas les classes de CAP, la DRAAF-SFRD accepte l'ouverture du même CAP dans un établissement privé sur le même bassin de recrutement (Lycée clair Foyer à Caussade).

C'est pour l'ensemble de ce sombre bilan, que le SNETAP FSU appelle à la défense de l'enseignement agricole et maritime public pour répondre aux défis de la transition écologique et du renouvellement des générations en agriculture. * DGH Dotation Globale Horaire

Benjamin BRO—SNETAP

Unité d'enseignement en maternelle (UEMA)

A propos des interventions de Madame TIEGNA

Deux articles de presse, presque coup sur coup, ont mis en valeur les interventions de Mme Tiegna, députée du Lot, dans la création de nouvelles classes maternelles d'inclusion pour les enfants autistes. Une création qui se serait faite dans un travail en concertation avec les élus et les syndicats.

Que dire à part que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes » ?

Ne vous en déplaise, deux remarques ont immédiatement surgi à la lecture de ces deux papiers. Nous ne dirons rien sur la pertinence de ces créations ni sur la géographie n'étant pas spécialistes des besoins en inclusion en maternelle pour les enfants autistes dans le Lot. Pas plus sur la réalité et le poids des interventions de Mme la députée. Par contre, qu'elle,

inconditionnelle de notre Président et de son ministre de l'EN, se présente comme un grand soutien de l'inclusion alors que depuis 5 ans ce même Président et son ministre ont d'année en année réduit les moyens pour l'école y compris ceux alloués à l'inclusion, si ce n'est pas de l'hypocrisie cela s'en approche de près.

Reste la coopération avec les élus et les syndicats : voilà qui devrait nous rassurer, sauf que n'auraient été consultés que le SGEN et l'UNSA ! Allez savoir pourquoi eux et surtout pourquoi pas les autres ? Faut-il s'étonner de ce choix ? Faut-il s'en offusquer ? J'ai bien une réponse mais on va encore me taxer de mauvais esprit. Tant pis je me jette à l'eau : pour faire simple, à l'évidence tout le monde n'a pas la même conception de la concertation.

Enfin les élections approchent et pour se faire un bilan tout est bon à prendre.

Yves Françoise